

Château de Sarré



Randonnée n°28128

Une randonnée proposée par anatolem

Petite balade à faire tranquillement, au milieu des cultures de céréales, petit château, chemin agricole où vous pourrez entendre quelques faisans, perdrix et même parfois apercevoir un lièvre, lorsque ce n'est pas un chevreuil qui vous fait honneur de sa présence.

Durée :	1h40	Difficulté :	Facile
Distance :	5.7km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	13m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	14m	Commune :	Sancergues (18140)
Point haut :	180m		
Point bas :	163m		

Description

Départ de la place de l'église (**D/A**), prendre la N151 en direction de Bourges, par la Grande Rue puis à droite par la Rue de la Carolerie, jusqu'au carrefour de la rue du Champ de Foire.

(1) Suivre la route en face qui longe l'ancien et le nouveau cimetière jusqu'à l'usine le chemin est bitumé pour se transformer en chemin de pierre. Poursuivre jusqu'au prochain carrefour avec un petit chemin qui grimpe légèrement au milieu des champs sur la gauche, au sommet (2) vous arrivez sur l'ancien chemin du tacot qui se trouve encaissé entre les terres cultivées, le prendre à gauche.

Poursuivre tout droit et laisser de côté le petit chemin sur la gauche qui grimpe vers le bois.

(3) Au prochain carrefour prendre à droite la piste qui descend jusqu'au Château de Sarré qui se trouve tout en bas du chemin (au carrefour de la route goudronnée).

(4) Faire demi tour environ sur une soixantaine de mètres et prendre la route entre les maisons sur la gauche, la piste grimpe légèrement au milieu des arbres, sur le petit plateau passer devant "la Chicane" (5), petite maison sur le bord de la route où quelques volailles vous salueront peut-être.

Un peu plus loin retrouver le chemin du début (2), mais juste après avoir passé l'usine descendre sur la gauche jusqu'au carrefour, ensuite à droite jusque dans le centre de Sancergues, passage devant le stade, la bibliothèque, la poste et la pharmacie.

Sur la droite prendre le temps d'aller jusqu'à la mairie en passant devant le monument aux morts qui a été déplacé il y a quelques mois et retour sur la place de l'église (**D/A**).

Informations pratiques

Deux boulangers dans la commune, un boucher, deux bars, restaurant, WC public sur la place de l'église et Supérette.

A proximité

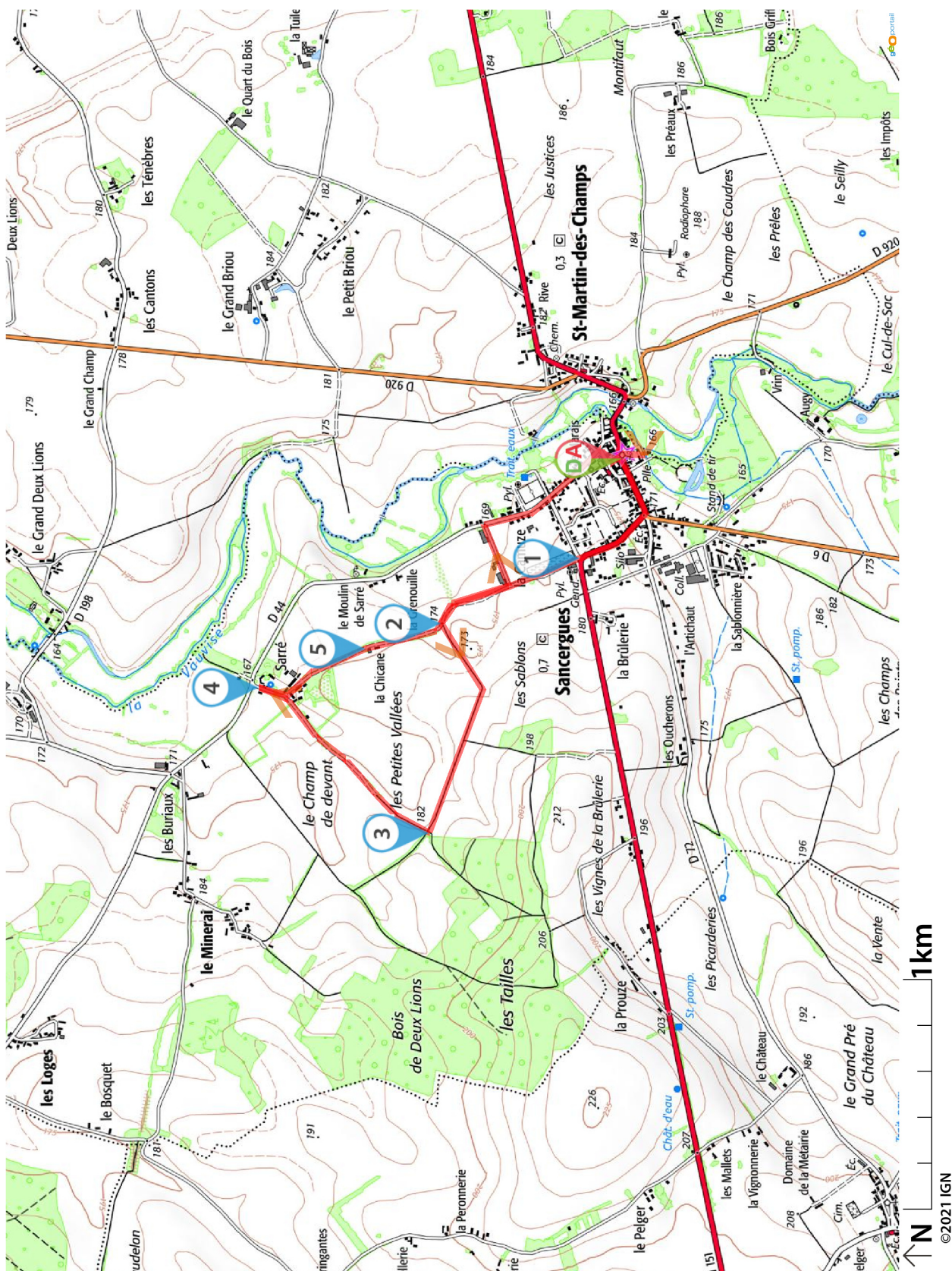
L'église, le marais, le château d'Augy.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chateau-de-sarre/>

Points de passages

- D/A Place de l'Eglise**
N 47.155528° / E 2.917623° - alt. 167m - km 0
- 1 Carrefour Champ de Foire**
N 47.157162° / E 2.911872° - alt. 174m - km 0.62
- 2 Carrefour sentier**
N 47.16259° / E 2.908138° - alt. 169m - km 1.3
- 3 Carrefour bois**
N 47.163057° / E 2.896079° - alt. 180m - km 2.31
- 4 Château de Sarré**
N 47.169724° / E 2.904448° - alt. 163m - km 3.3
- 5 La Chicane**
N 47.165552° / E 2.906679° - alt. 171m - km 3.84
- D/A Place de l'Eglise**
N 47.154638° / E 2.917794° - alt. 166m - km 5.7

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.